



**BISSONNETTE FORTIN GIROUX**  
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE  
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 19 février 2016

**Me Véronique Dubois**

**Secrétaire**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

800, Place Victoria, 2<sup>ième</sup> étage

Bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3951-2015**

**Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé  
le 30 septembre 2015**

**Demande d'intervention et budget de l'ACIG**

**Notre dossier : 3070-0364**

---

Chère consœur,

Tel que demandé dans la lettre procédurale de la Régie du 12 février 2015, nous vous transmettons sous pli la demande d'intervention ainsi que le budget de participation de l'ACIG relativement au dossier mentionné en rubrique.

Veillez prendre note que nous avons indiqué une somme de 1 600 \$ à la case 23 de la page sommaire du formulaire de budget de participation pour les frais relatifs à la participation de notre analyste, Madame Esther Falardeau, à la séance de travail du 10 février 2016 chez Gaz Métro. Comme indiqué dans le guide de paiement des frais, cette somme de 1 600 \$ inclut non seulement les frais relatifs à la participation de Madame Falardeau à la séance de travail, mais aussi ses frais relatifs à l'étude des pièces du dossier qui avaient été déposées antérieurement à la tenue de cette rencontre.



Par ailleurs, notre étude des pièces déposées par Gaz Métro postérieurement à la tenue de cette rencontre de travail est indiquée à la rubrique « étude de la preuve du demandeur » de la page du formulaire consacrée à la répartition des heures.

Meilleures salutations.

**BISSONNETTE FORTIN GIROUX**  
**CABINET D'AVOCATS**



**GUY SARAULT**  
GS/jk

c.c. : - Gaz Métro – a/s Me Marie Lemay Lachance & dossiers réglementaires  
- ACIG a/s – Dr. Shahrzad Rahbar & Madame Eveline Sallin  
- Madame Lucie Gervais  
- Madame Esther Falardeau

